



Communiqué de presse

Date 26 novembre 2020

Commerce extérieur suisse

Exportations : plus d'un franc sur deux par voie aérienne en 2019

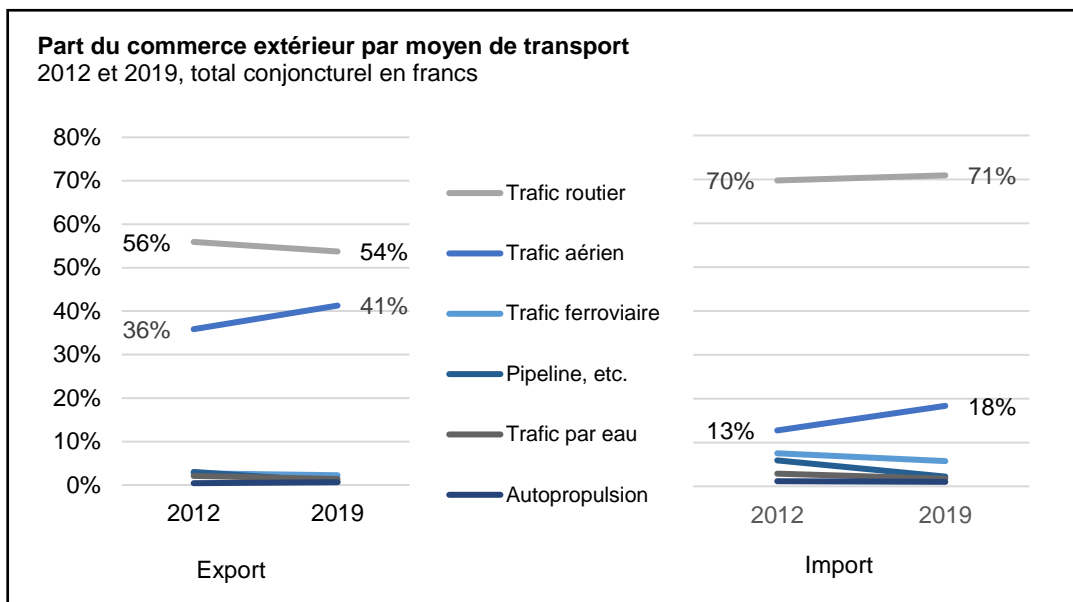
Tant à l'exportation qu'à l'importation, la domination des voies aérienne et routière comme moyens de transport¹ est immuable depuis 2012. En 2019, la première a représenté plus de la moitié de la valeur des exportations et la seconde 45%. Si, sans l'or², les proportions sont inversées, le trafic aérien s'est montré plus dynamique que celui routier avec une hausse de près de 40% entre 2012 et 2019 (+16% pour la route). Les biens avec une valeur unitaire élevée ont été acheminés de préférence par avion.

A l'export, le trafic aérien a représenté plus de la moitié de la valeur échangée en 2019, suivi de près par le trafic routier avec 45%. Ces deux moyens de transport ont affiché une croissance annuelle moyenne sur la période 2012-2019 de respectivement 0,8% et 1,6% (moyenne globale : +0,9%). En volume, le trafic par la route a occupé une part prépondérante (2019 : 75%), évoluant sur une tendance haussière depuis 2012 (+2,5% en moyenne par an). Un dixième du volume a été acheminé par voie ferroviaire et seulement 4% par voie aérienne.

L'exclusion de l'or change la donne, le trafic routier s'accaparant 54% de la valeur des exportations contre 41% pour le trafic aérien en 2019. Malgré cette inversion, ce dernier demeure toujours important et a présenté une évolution plus dynamique avec une hausse de près de 40% entre 2012 et 2019, contrairement à celle du trafic routier de seulement 16%. En volume, les parts de chaque moyen de transport sont restées identiques.

¹ Est déterminant le moyen de transport utilisé lors du passage de la frontière

² Est considéré le total conjoncturel, c'est-à-dire sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités



Entre 2012 et 2019 : bond de près de 70% des importations³ par avion

En 2019, environ trois cinquièmes des biens ont été importés par voie routière (en valeur 57% ; en volume 61%). Le transport par avion a représenté 35% de la valeur importée, alors qu'en volume les deux cinquièmes restants étaient répartis essentiellement entre le trafic ferroviaire, fluvial et par pipeline.

Sans l'or, la répartition selon les moyens de transport est, à l'importation également, considérablement modifiée. En 2019, la part du trafic routier s'est établie à 71% de la valeur importée et celle du trafic aérien à 18%. Malgré cette faible proportion, le trafic aérien a bondi de 68% entre 2012 et 2019, contre une augmentation beaucoup moins marquée pour le trafic routier (+18%).

Voie aérienne privilégiée pour le transport de biens coûteux

Le mode de transport privilégié diffère considérablement selon la valeur unitaire⁴ des biens. A l'exportation, celle-ci a avoisiné les 200 francs en 2019 par voie aérienne, contre 9 francs par la route et 3 francs par le rail. Sans l'or, la valeur unitaire des biens acheminés par avion est restée toujours nettement supérieure à celle par la route ou le rail.

A l'importation, même constat : en 2019, les biens importés par voie aérienne ont affiché une valeur unitaire de 1230 francs, contre 5 francs pour la route et 1,50 francs pour le rail. Sans l'or, la valeur unitaire par avion s'est abaissée à 490 francs, néanmoins encore dix fois supérieure à celle par la route et plus de trois cents fois supérieure à celle par le rail.

Contact : Laura Vanoli Parietti
Section Statistique AFD

+41 58 483 90 67 / +41 58 462 66 10
stat@ezv.admin.ch

Les autres données du commerce extérieur sont également accessibles sur www.swiss-impex.admin.ch.

³ Sans l'or

⁴ La valeur unitaire correspond à la valeur en francs par kg.